



ITUC INTERNATIONAL TRADE UNION CONFEDERATION  
CSI CONFÉDÉRATION SYNDICALE INTERNATIONALE  
CSI CONFEDERACIÓN SINDICAL INTERNACIONAL  
IGB INTERNATIONALER GEWERKSCHAFTSBUND



ITUC - AFRICA  
CSI - AFRIQUE

Son Excellence Jean Ping  
Président de la Commission  
Union Africaine  
B.P. 3243  
Addis Abeba  
Ethiopie

Fax:(251) 11 5513036  
E-mail: [chairperson@africa-union.org](mailto:chairperson@africa-union.org)

DGS/AF-ME/Iv

Bruxelles, le 20 mars 2009

Excellence,  
Monsieur le Président,

*La Confédération syndicale internationale -CSI- regroupe 170 millions d'affiliés dans 157 pays et territoires, lesquels sont organisés au sein de 312 organisations syndicales, dont l'UTM, la CGTM et la CLTM en Mauritanie. La CSI Afrique est l'organisation régionale affiliée à la CSI en Afrique et est présente dans 47 pays africains.*

La CSI suit les développements enregistrés en Afrique, particulièrement en Mauritanie depuis le coup d'Etat du 6 août 2008. La CSI avait misé sur une issue consensuelle à la crise constitutionnelle, appuyant les positions de ses organisations affiliées en Mauritanie.

La Coordination des Centrales syndicales démocratiques (UTM, CGTM, CLTM, CNTM) fondait de grands espoirs sur la médiation menée par l'Union africaine mais depuis, elle a exprimé de fortes inquiétudes, à savoir:

1. Son exclusion des pourparlers menés lors de la récente médiation de sortie de crise;
2. L'absence de conclusion de la récente médiation menée par l'Union africaine et d'avancées allant dans le sens des communiqués du Groupe de contact international sur la Mauritanie.

La CSI insiste de nouveau sur le besoin d'approfondir de manière décisive les efforts déployés par la communauté internationale, dont l'Union africaine. Aussi, en soutien aux positions mises en avant par la Coordination des Centrales syndicales démocratiques, la CSI met l'accent sur les mesures suivantes:

1. La tenue d'élections présidentielles et législatives anticipées. *La Coordination des centrales syndicales démocratiques de Mauritanie souhaite toutefois que celles-ci soient menées après la restitution du Président Ould Cheikh Abdallahi et partant,*

*dans le plein respect des règles démocratiques. La population mauritanienne devra décider elle-même de ses choix dans les urnes et seul un gouvernement issu des scrutins, comme c'est le cas du gouvernement du Président déchu, peut assurer les conditions de base d'un processus véritablement démocratique.*

2. L'application de sanctions individuelles et ciblées contre toutes les personnes, aussi bien civiles que militaires, dont les activités ont pour objet de maintenir le statu quo anticonstitutionnel en Mauritanie. *La liste desdites personnes devra être précisée par le GCI-Mauritanie dans les plus brefs délais et les sanctions y afférentes seront prises sans tarder.*
3. Le plein respect des libertés démocratiques et partant, la condamnation de toute tentative de remaniement des textes juridiques en vigueur actuellement en Mauritanie. *Il convient de noter qu'un projet de révision de l'Article 432 du Code du Travail est actuellement promu par les autorités issues du putsch du 6 août 2008 et que celui-ci, en ciblant les pénalités prévues à l'encontre de dirigeants syndicaux, porte atteinte et dissuade l'exercice de la liberté syndicale et de la liberté d'expression.*
4. L'implication des organisations syndicales regroupées au sein de la Coordination des Centrales syndicales démocratiques dans tout scénario de sortie de crise.

Dans ce cadre, nous serons attentifs à toute réaction de votre part et souhaitons que ces positions soient considérées dans toutes les démarches de l'Union africaine, particulièrement à l'occasion de la prochaine réunion de son Conseil de Paix et de Sécurité.

En conclusion, nous tenons également à exprimer notre profonde inquiétude sur l'effet de contagion de toute crise démocratique sur l'ensemble de la région africaine. Une position solide de la communauté africaine et internationale autour de la question mauritanienne sera décisive pour préserver l'Etat de droit dans la région alors que la stabilité démocratique se trouve en péril dans plusieurs pays.

Certains de votre attention, recevez, Excellence, l'expression de nos salutations distinguées.



Kwasi Adu-Amankwah  
Secrétaire général  
CSI Afrique



Guy Ryder  
Secrétaire général  
CSI